

**La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.**

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRUMENTS, attire l'attention du peuple des Provinces Britanniques sur ses

**Styles nouveaux et élégants pour 1878.**

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine. Leur excellence est le résultat d'expériences prolongées et soignées; le mécanisme est parfait et sans défaut; on n'y emploie que les meilleurs matériaux, et nul instrument n'est livré qu'après avoir été scrupuleusement essayé.

**Cette excellence se fait remarquer**

dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux.

La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnu; les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie, et conviennent pour servir dans les résidences privées aussi bien que dans les églises.

Ceux qui résident à peu de distance de Montréal peuvent s'adresser aux agents de la Compagnie,

**MM. LAURENT, LAFORCE & Cie.**

Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande.

LA CIE. AMÉRICAINNE DES ORGUES DE SMITH, Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston Mass., E.-U. 9-22-26-192.



**Contrat des Malles**

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi,

**VENDREDI LE 21 JUIN PROCHAIN**

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sur un contrat proposé de quatre ans, dans chaque cas, entre les places ci-dessous mentionnées, à partir du 1er octobre prochain :

ARTHABASKA STATION et ARTHABASKAVILLE, douze fois par semaine.

CLAIRVAUX et BAIE ST. PAUL, une fois par semaine.

DENISON'S MILLS et RICHMOND EAST, deux fois par semaine.

EAST MAGDALA et LYSTER, une fois par semaine.

ETCHEMIN et ST. JEAN CHRYSOSTOME, six fois par semaine.

GARTHBY et NORTH HAM, une fois par semaine.

INVERNESS et NEW IRELAND, trois fois par semaine.

LA BAIE et NICOLET, trois fois par semaine.

LA PETITE RIVIÈRE ST. FRANÇOIS et BAIE ST. PAUL, trois fois par semaine.

MAPLE GROVE et SANBORN, trois fois par semaine.

NICOLET et ST. GRÉGOIRE, six fois par semaine.

ST. PATRICK'S HILL et WARWICK, six fois par semaine.

ST. PAUL DU BUTON et ST. PIERRE MONTMAGNY, une fois par semaine.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations sur les conditions du contrat proposé, peuvent être vus, et des Blancs de Soumission peuvent être obtenus aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés et aux Bureaux intermédiaires.

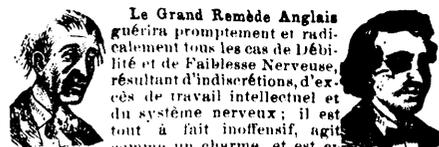
**WILLIAM G. SHEPPARD,**

Inspecteur des Postes.

Du Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 22 mai 1878.

9-22-4

**Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.**

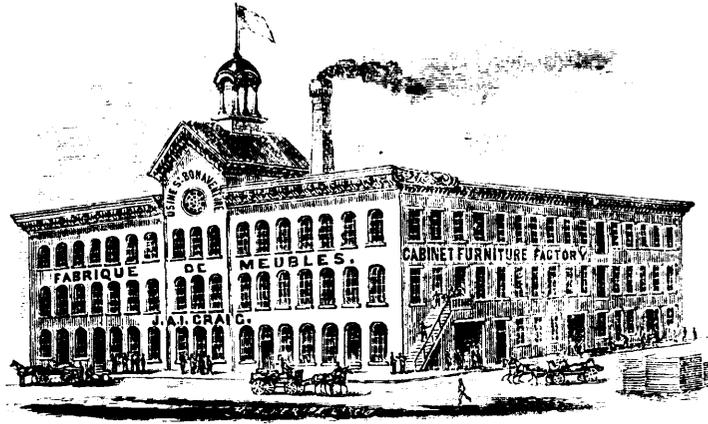


**AVANT** usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. **APRÈS** Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à :

**WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA.**

Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-32-52-139

MANUFACTURE 473, RUE ST. BONAVENTURE.



MAGASIN DE DETAIL 463, RUE NOTRE-DAME.

**MANUFACTURE DE MEUBLES DE CRAIG & CIE.**

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.



ON peut se procurer les volumes suivants de STATUTS, etc., de l'imprimeur de la reine pour le Canada. Ot tawa, savoir :

DE LA PROVINCE DU HAUT-CANADA.—Statuts consolidés, 1859.  
DE LA PROVINCE DU BAS-CANADA.—Statuts consolidés de 1861. "Edits et Ordonnances," Code Civil de Procédure.

DE LA PROVINCE DU CANADA.—Les volumes des sessions de 1851, 1854-55 (1ère partie), 1854-55 (2e partie) 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863 (1ère partie), 1863 (2e partie), 1864, 1865 (1ère session), 1855 (2e session) et 1866.

DE LA PUISSANCE DU CANADA.—Les volumes des sessions de 1851, 1854-55, (1ère partie) 1854-55, (2e partie), 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, (1ère partie) 1863, (2e partie), 1864, 1865, (1ère session) 1865, (2e session) et 1866.

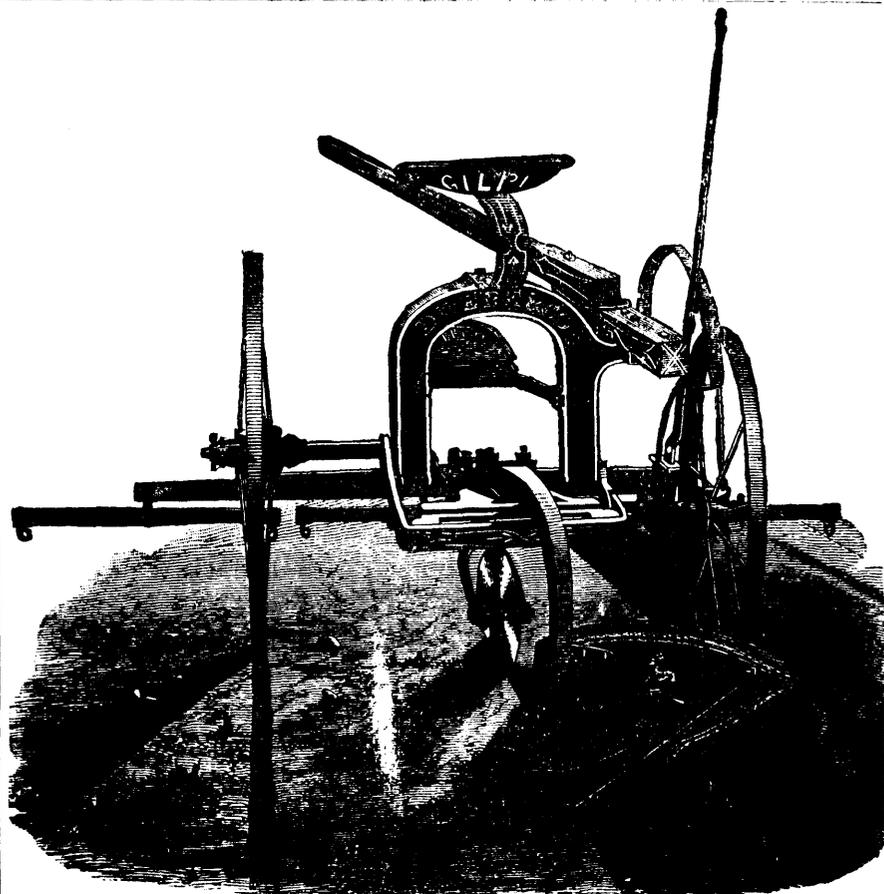
DE LA PUISSANCE DU CANADA.—Tous les volumes depuis la Confédération, savoir :

31	Vict., 1e part.	1867	\$1.00
32	" 2e "	1868	1.00
32 et 33	" "	1869	1.50
33	" "	1870	0.80
34	" "	1871	0.80
35	" "	1872	2.00
36	" "	1873	1.68
37	" "	1874	1.60
38	" "	1875, Vol. I	1.50
38	" "	" Vol. II	0.80
39	" "	1876, Vol. I	0.80
39	" "	" Vol. II	0.80
39	" "	" Vol. I et II	1.50
40	" "	1877, Vol. I	1.00
40	" "	" Vol. II	0.60
40	" "	" Vol. I et II	1.50
	Loi criminelle, 1ère partie		1.25
	Lois Commerciales de la Puissance		1.25
	Ordres en Conseil de 1849 à 1874		1.25

Un escompte alloué au Commerce.

B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine.

Ottawa, Mai 1878.—9-22-2-194.



**LA CHARRUE - SULKY DE GILPIN**

Est l'instrument le plus économique du travail qui ait jamais été inventé pour les cultivateurs. Elle fait plus d'ouvrage, laboure plus également, et donne une augmentation de 10 à 15 pour cent dans les récoltes. Laboure depuis un pouce à douze pouces de profondeur dans le terrain le plus dur, enterre bien toute espèce d'herbes et de saletés sous les sillons, et peut être conduite par qui que ce soit assez fort pour lever le levier. Elle est toute construite en acier et en fer, et est garantie faire un travail par fait. Cette charrue fera autant de travail en un jour que deux charrues ordinaires.

**Demandez le Pamphlet et la Liste des Prix.**

LARMONTH & FILS, Seuls agents pour la Puissance, 33, rue du Collège, Montreal.



**Banque d'Epargnes des Bureaux de Poste, Canada**

300 BANQUES D'EPARGNES DES BUREAUX DE POSTE, dans les provinces d'Ontario et de Québec, sont ouvertes tous les jours pour la réception et le remboursement des dépôts, aux heures ordinaires des affaires des bureaux de Poste.

La garantie directe du Gouvernement de la Puissance est accordée par statut à tous les dépôts faits.

Un déposant dans une banque d'épargnes de Bureau de Poste quelconque, peut continuer à faire ses dépôts dans toute autre banque d'épargnes de Bureau de Poste, sans donner avis, ou changer son livret de banque, et peut retirer son argent à la banque d'épargnes de Bureau de Poste qui lui conviendra le mieux.

Un intérêt de 4 pour cent par année est alloué sur les dépôts, et cet intérêt est ajouté au principal le 6 juin de chaque année.

Il est défendu aux maîtres de poste de révéler les noms d'aucun déposant, ou le montant d'aucune somme déposée ou retirée.

Un état complet des règlements des banques d'épargnes de Bureaux de Poste est visible dans tous les Bureaux de Poste du Canada.

W. H. GRIFFIN,

Député-Maître-Général des Postes.

Département des Postes, } Ottawa, mai 1878. } 9-21-6-191.



**ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.**

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, ancien professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit : L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi. Le programme des études est comme suit :

**PREMIER COURS.**

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil; d'une étoile, par une hauteur de circummérienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vice-voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

**DEUXIÈME COURS.**

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

**TROISIÈME COURS**

*Partie théorique.*

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer, comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

F.-G. MARCHAND,

Secrétaire de la Province de Québec.

9-4-52-168

Jos. ROUSSEAU,

PEINTRE DE MAISONS ET D'ENSEIGNES,

No. 333, Rue Saint-Laurent,

3 m.

MONTRÉAL.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE TYPOGRAPHIE BURLAND-DESPERATS.